



Assemblée citoyenne de Neuchâtel Est
du 12 mars 2026, à 19h30,
à la salle de chant du collège du Crêt du Chêne,
rue de la Dîme 2, à Neuchâtel

Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Présentation des membres du bureau
3. Nomination des scrutatrices et scrutateurs
4. Bilan des Assemblées citoyennes dès 2023, nouveautés dans le règlement et plateforme « ParticipoNs »
5. Retour sur une proposition de l'AC du 11.03.2024
6. Présentation et mise au vote de la proposition de mandat citoyen
 - a. Accès plages des falaises / Nid du Cro
7. Présentation et mise au vote de la proposition de projet citoyen
 - a. Film à la Coudre
8. Présentation et mise au vote des propositions de résolution
 - a. Situation de saleté constatée au point de tri de La Coudre (Vy-d'Etra)
 - b. Chemin entre La Vy-d'Etra et la Place du funiculaire
 - c. De l'utilité de places de stationnement public à Monruz
 - d. Proposition pour la création d'une halte ferroviaire à Neuchâtel-Est (Champréveyre) dans le cadre du RER neuchâtelois
9. Elections du nouveau bureau
10. Dépôts spontanés de propositions (résolution écrite)
11. Divers
12. Annonce des dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2026

Tous les documents relatifs aux séances des Assemblées citoyennes sont disponibles et consultables auprès du guichet d'accueil de Neuchâtel.